



INFOS DECHETS

Mot de la Présidente et du Vice Président

La communauté de Communes du Canton de Quingey exerce la compétence déchets.

Afin d'améliorer l'information à destination des habitants dans ce domaine, nous publions régulièrement un bulletin pratique « infos déchets ». Dans ce 1er numéro, vous trouverez plusieurs informations utiles pour optimiser le tri et la collecte de vos ordures ménagères.

1er exemple

Le compostage permet de valoriser les déchets organiques. Pas besoin d'être un jardinier expérimenté! Il suffit simplement de



les, cendres.. Et de les déposer en tas ou dans un composteur, la nature fera le reste. Cette pratique vous permet:

- de faire vous-même un engrais gratuit et naturel
- de faire un geste pour l'environnement

- Et surtout de limiter l'augmentation du coût des déchets

Maryvonne & Bruno

trier ses déchets de cuisine et de jardin, épluchures, petites branches, fleurs coupées, feuil-

DANS CE NUMÉRO :

Comment devenir trieur 2

Qui sont les D.E.E.E. ? 2

EcoGeste.Info 3

Les inclassés 3

Carton rouge 3

Visite du 21 novembre 4



Depuis plus de 10 ans, la CCCQ confie à l'association T.R.I. diverses missions « déchets » comme :

- la collecte des encombrants
- La collecte du papier et des cartons
- L'animation générale du suivi du tri sélectif
- La sensibilisation à la « prévention déchet » tout public

Une hésitation ?

Consultez votre calendrier de collecte, au dos figurent toutes les consignes de tri de votre secteur.

Pour tout renseignement :
Association T.R.I.
03 81 57 50 63

Comment devenir trieur d'élite

« avec 42kg d'emballages triés par an et par personne, nos compatriotes, sans être des cancre, ne peuvent pas encore prétendre au tableau d'honneur



Dans la poubelle d'ordure ménagère ou dans le bac de tri sélectif ? S'il s'agit de jeter à la poubelle sa bouteille d'eau minérale ou son magazine, à priori aucun problème. Mais quand on passe au tube de dentifrice ou à la dosette de café, là en revanche, tout se complique. Difficile en effet de s'y retrouver, d'autant que les consignes peuvent varier.

Ce manque de clarté explique sans doute en partie les mauvaises notes des français en matière de tri. Ainsi, de 20 à 25% de nos déchets n'atterrissent pas au bon endroit.

Nos erreurs de tri ont donc un coût environnemental non négligeable.

Qui sont les D.E.E.E. ?

Déchets d'équipements électriques et électroniques

Depuis la mise en application de l'éco taxe, payée par le consommateur lors de l'achat d'un appareil électrique ou électroménager, si vous souhaitez vous débarrasser d'un matériel usagé, plusieurs solutions s'offrent à vous:

- la reprise de l'ancien matériel

par le fournisseur du nouveau (principe du 1 pour 1)

- l'apport en déchetterie

- la reprise par des associations s'ils sont encore en état de marche



Peut mieux faire.

EcoGeste.Info



La CCCQ, déjà fortement sensibilisée, a décidé de renforcer l'information de ses habitants. Avec la création de son site, elle intègre un lien permettant de découvrir le module EcoGeste.Info.

L'information sera disponible au moment où l'habitant en aura besoin: il se pose la question du traitement d'un type particulier de déchet et il obtient immédiatement la réponse.

Précurseur, EcoGeste.info se situe en plein cœur de l'actualité et permet de guider les consommateurs plus précisément et plus efficacement en matière de tri et de réduction des déchets.

« les objectifs fixés par le Grenelle sont ambitieux: réduire de 5kg/an/habitant pendant 5 ans les déchets ménagers et atteindre 45% de déchets ménagers recyclés en 2015 (25% aujourd'hui) »

Les inclassables: dernier tri avant inventaire

Ils peuplent notre quotidien, mais on ne sait jamais où les jeter:

Dans le bac de tri sélectif : la bouteille d'huile en plastique bien vidée (car tous les recycleurs travaillent désormais avec de l'eau chaude), le flacon de mayonnaise.

Dans le bac à ordures ménagères : la boîte de camembert en bois, les CD, le paquet de chips, les gourdes de compote, tous les tubes de dentifrice, de cirage ou de crème, la barquette de beurre, les sacs poubelles, les cartons de déménagement des professionnels, car ils ne paient pas la contribution pour le recyclage des emballa-

ges.

Dans le conteneur à verre : le déodorant en verre avec bille applicatrice, le vaporisateur de parfum en verre.

Carton rouge

Inutile de passer les boîtes de conserves au lave-vaisselle (si, si, certains le font!) ou du moins sous l'eau du robinet: comme les boîtes sont fondues à très haute température, les restes d'aliments disparaissent de toute manière. L'eau ayant servi au nettoyage est gaspillée et souillée en pure perte.

Les mouchoirs en papier, couches et autres produits d'hygiène en papier, les morceaux de sopalin et carton souillés, le papier autour du chocolat, le coton, les dosettes (thé, café): tous vont dans le bac ordures ménagères.

Dans le bac à verre, pas de vaisselle cassée, car il ne s'agit pas toujours de pièces en verre mais en pyrex ou en vitrocéramique qui peuvent faire exploser les fours au moment du recyclage. Pas de faïence ni de cristal et encore moins d'ampoules



Le traitement des déchets ménagers est délégué depuis 1999 au SYBERT qui regroupe le Grand Besançon et 7 autres Communautés de Communes dont la CCCQ

PRESIDENT

Eric ALAUZET

VICE-PRÉSIDENTS

Alain VIENNET

Jean Marc BOUSSET

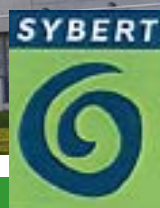
M.Odile CRABBE DIAWARA

Christophe LIME

Thomas JAVAUX

Bruno LARESCHE (CCCQ)

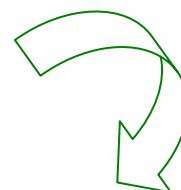
Jean Pierre TAILLARD



Le SYBERT BESANCON

Mais où vont nos bac de tri sélectif ?

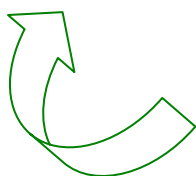
Les élus ont menés l'enquête le vendredi 21 novembre au centre de tri de Corcelles Ferrières. La visite s'est poursuivie à l'usine d'Incinération de Besançon (photo ci-dessus).



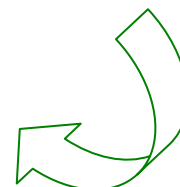
Une fois que le camion benne arrive tous les déchets recyclables sont stockés.



Ils sont ensuite mis en balles avant de partir dans les usines de recyclage



Les déchets sont ensuite triés manuellement.



Les déchets sont séparés par matière.



ADEME



Infos: Publication semestrielle éditée par la Communauté de Communes du Canton de Quingey - Rue Calixte II - 25440 Quingey.
Directrice de la publication: Maryvonne RAGOT
Dépôt légal: 4ème trimestre 2008.
Imprimé sur papier recyclé par IMPRIMERIE SIMON - ORNANS

